



DREAL RA - REMIPP N°	
Destinataire <i>PPPE</i>	Copie de
Arrivée	13 NOV. 2013
Observations	

DREAL RHONE - ALPES
69453 LYON Cedex 06

A l'attention de Mr Vincent PERCHE

Passy, le 5 novembre 2013

Vos références : REMIPP-PPPE-13-090 [transposition IED – ex IPPC]
Nos références : GR/AP/13/37
OBJET : Mise en œuvre de la directive IED.

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la fiche navette de SET Mont Blanc, portant sur la situation de notre établissement au regard de la réglementation relative à la transposition de la directive IED.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Grégory RICHET
Directeur de sites



Pièce Jointe : *Fiche navette IED – Déclaration du « statut IED » de l'installation*

Directive IED - Déclaration du « statut IED » de l'installation

(ARTICLE R. 515-84 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

INFORMATIONS GENERALES

Exploitant : SET MONT-BLANC
N° S3IC : 061.04655
Adresse : 1159 rue de la Centrale
74 190 PASSY
Contact : Grégory RICHEL
Téléphone : 04-50-78-10-29

INSTALLATION IED

Statut :

- visé par la directive IPPC
 non visé par la directive IPPC
(dossier de mise en conformité attendu pour le 7 janvier 2014)

GESTION DU BENEFICE DE L'ANTERIORITE

Rubriques 3000 concernées

(la rubrique encadrée doit correspondre à la rubrique principale souhaitée)

Numéro	Intitulé
3520- a	Elimination ou valorisation de déchets dans des installations d'incinération des déchets ou des installations de coïncinération des déchets pour des déchets non dangereux avec une capacité supérieure à 3 tonnes par heure.

Motivation du choix de la rubrique principale :

Seule rubrique IED applicable à l'installation.

GESTION DU DOSSIER DE REEXAMEN

BREFs applicables à l'installation (liste des BREFs disponible à l'adresse suivante <http://www.ineris.fr/ippc/node/10>)

(le code encadré doit correspondre à celui de votre proposition de BREF déclenchant le réexamen qui ne peut pas être un document transversal)

Code	Intitulé
wi	BREF incinération d'Août 2006

Motivation du choix du BREF associé à la rubrique principale :

BREF correspondant précisément à l'activité principale du site.

Signataire : Grégory RICHEL

Qualité : Directeur de sites

Date :

Signature et cachet :

Pour retourner la fiche ou pour tout contact

DREAL Rhône-Alpes

A l'attention de Mr Vincent PERCHE

69 453 LYON CEDEX 06

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Suite donnée :

- Donner acte
 Courrier de contre-proposition de l'inspection
 Autre :

Suivi

Réponse transmise le :
Base S3IC mise à jour le :
Transmission SRI le :